La DSDEN (1) de l'Essonne est vraiment à la pointe du macronisme et du blanquerisme ! Elle impose, après avoir formé semble-t-il tous les IEN (2) du département, une formation de "[*Manageur du changement*]" aux directeurs et directrices d'école entièrement déchargées où l'on apprend à "*redonner à l'individu que l'on contraint* (sic !) *un certain nombre de libertés et des degrés d'autonomie*".

(Cliquez sur les images)

Cette formation très basique, vise à transmettre les vieilles recettes du management, c'est-à-dire, d'apprendre à manipuler ses propres collègues à l'aide de techniques de domination éprouvées mais bien puantes une fois décodés les enjeux. Des formations de gestion des conflits, d'animation de groupe, de travail en coopération, de prise de parole seraient autrement utiles. Mais dans ce cadre institutionnel, nous nous trouvons dans le versant vertical et traditionnel du pouvoir. L'idéologie libérale en tout point contraire aux "communs" pointe le bout du nez et préparent les collègues à accepter à l'avenir une caporalisation des rapports personnels. Ensuite, il suffira de supprimer le statut des directions d'école pour passer à un système hiérarchique plus rigide encore.

Plusieurs sessions d'une vingtaine de directeurs-directrices (3) ont déjà eu lieu. La DSDEN de l'Essonne a prévu ensuite de former l'ensemble des directeurs et directrices d'école du département ainsi que les Conseillers pédagogiques du Primaire. Ces réunions sont animées par un intervenant du privé, jugé par ailleurs plutôt "sympa" et "correct" par des stagiaires…

L'académie de Versailles qui avait déjà envoyé des chefs d'établissement de collège et lycée en stage commando (4), a assurément la volonté d'inscrire sa politique de formation dans les ornières de l'ordre, de la norme et du management de comptoir…

François Spinner, Sud éducation 91

(1) Anciennement Inspection académique
(2) Les IEN 1er degré ont la responsabilité d'une circonscription sous l'autorité du directeur académique [départemental] des services de l'Éducation nationale (DASEN).
(3) Rappel : les directeurs et directrices ne sont pas les supérieurs des autres professeur.es des écoles qui sont tous et toutes directeurs-directrices adjoint.es.
http://eduscol.education.fr/cid82065/le-metier-de-directeur-d-ecole.html
(4)
https://blogs.mediapart.fr/b-girard/blog/071118/dans-lacademie-de-versailles-un-stage-commando-pour-les-chefs-detablissement

D'où réaction négative
Redonner de la liberté
À L'INDIVIDU QUE L'ON CONTRAINT UN CERTAIN NOMBRE DE
& DES DEGRÉS D'AUTONOMIE.
70%
50%
« Attestation de formation »
Formation Directeur d'école : manageur
changement
A la DSDEN 91 Boulevard de France 91000 Evry
pour une durée de 6 heures.
Formateur Certifié